

REALISATION DU SCHEMA DES MOBILITES DE L'AUDE COFIL de lancement – 19 avril 2023

<u>Date et horaires</u>	19 avril 2023 14h – 15h30	<u>Lieu</u>	Villegly
<u>Sujets abordés</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. Enjeux et offres de mobilités du territoire 3. Présentation de l'étude 		

A. Participant-e-s

Prénom / NOM	Structure	Poste
Kattalin FORTUNE	Département de l'Aude	Conseillère départementale déléguée aux Mobilités
Hervé BARO	Département de l'Aude	Vice-Président délégué aux solidarités territoriales
Francis MORLON	Département de l'Aude	Vice-Président délégué à la transition écologique
Sébastien GASPARINI	Département de l'Aude	Vice-Président délégué à l'éducation et aux collèges
Didier ALDEBERT	Département de l'Aude	Conseiller départemental délégué au Tourisme
Patrick MAUGARD	Département de l'Aude	Conseiller départemental
François MOURAD	Département de l'Aude	Conseiller départemental
Joel CHALAVOUX	Département de l'Aude	Conseillère départementale
Catherine LUCIANI	Département de l'Aude	DGA Transition Ecologique et Mobilités
Alexandre NOEL	Département de l'Aude	Directeur du développement, de l'environnement et des territoires – DGA Transition Ecologique et Mobilités
Sylvain PEYRON	Département de l'Aude	Chef de projet Mobilités – DGA Transition Ecologique et Mobilités
Pascal ROCA	Département de l'Aude	Conseiller Territorial itinéraires cyclables et voies vertes – DGA Transition Ecologique et Mobilités
François CHATELLARD	Département de l'Aude	Directeur Aménagement et mobilités douces – DGA Transition Ecologique et Mobilités
Jean-Michel MESPLIE	Département de l'Aude	Chef de projet ENR & croissance verte – DGA Transition Ecologique et Mobilités
Vanessa PIQUEMAL	Département de l'Aude	Chargée de mission Patrimoine - Acte 2 Pays cathare – DGA Transition Ecologique et Mobilités

Bernard GOUTAY	Département de l'Aude	Directeur adjoint des Routes et Mobilités – DGA Transition Ecologique et Mobilités
Stéphanie QUERE	Département de l'Aude	DGA Solidarités Territoriales
Bruno GOUTAY	Département de l'Aude	Directeur Education, collèges, culture, jeunesse – DGA Solidarités Territoriales
Dominique LAROCHE	Département de l'Aude	Chargée de mission Accessibilité des services aux publics – DGA Solidarités Territoriales
Alexandre CLAIR	Département de l'Aude	Chef de projet Territorial Secteur Narbonnais – DGA Solidarités Territoriales
Philippe RAYNAUD	Département de l'Aude	Chef de projet Territorial Limouxin-Lauragais – DGA Solidarités Territoriales
Walter BENALET	Département de l'Aude	Chef de projet territorial Secteur Corbières, Lézignanais, Pyrénées audoises – DGA Solidarités Territoriales
Jean-Noël LLOZE	Département de l'Aude	Chef de projet Territorial Secteur Carcassonnais / Montagne noire
Evelyne MACCHION	Département de l'Aude	Cheffe de service Lutte contre la précarité financière – DGA Solidarités Humaines
Cédrik BOUKHALFA	Département de l'Aude	Gestionnaire flotte automobile – DGA Ressources
Nadine DARSON BERETTA	Agence de développement touristique	Directrice
Laurent NAUDY	Agence technique départementale de l'Aude	Directeur
Sylvie CHABBERT	Région Occitanie	Responsable service Mobilité Aude
Michel PROUST	Carcassonne Agglomération	Vice-Président délégué aux Mobilités et Déplacements de demain
Alain FABRE	Le Grand Narbonne	Vice-Président en charge des Mobilités et de l'Intermodalité
Nicolas GUILPAIN	Le Grand Narbonne	Responsable service environnement
Thierry LEGENDRE	Communauté de communes du Limouxin	Chef de projet Petites Villes de demain
Hélène MARTY	Communauté de communes du Limouxin	Responsable du Pôle Développement Territorial
Thomas GUILBERT	Communauté de communes des Pyrénées Audoises	Chef de projet Petites Villes de demain

Edouard JUN	Communauté de communes Région Lézignanaise Corbières	DGA Développement Territorial
Mathieu JENSEN	Ville de Carcassonne	
Arnaud ALBAREL	Ville de Carcassonne	Adjoint au Maire délégué à l'Environnement
Samuel MARTINEZ	Ville de Narbonne	Chef du service mobilité et gestion durables
Valérie LAFON	Pays Carcassonnais	Directrice
Juliette THEVENIAUT	PNR Corbières Fenouillèdes	Chargée de mission Transition énergétique
Ulysse GARNIER	La Trame	Coordinateur
Jacques DE LA PICQUERIE	La Trame	Administrateur
Patrick FAYOLLE	Carca Vélo	Secrétaire
Jonas ROUX-BRIFFAUD	AF3V	Délégué local AF3V Vallée de l'Aude
Patrick BACOT	ALF Carcassonne Quillan	Président
Camille PERRETTA	BL Evolution	Cheffe de projet politiques locales de mobilités
Julien LANGE	BL Evolution	Urbaniste des mobilités

B. Introduction par Mme Kattalin Fortuné, élue déléguée aux Mobilités du Département de l'Aude

Cette étude a été lancée car le sujet des mobilités – qui représente un axe politique fort du mandat actuel - se situe à l'interface de plusieurs politiques départementales. L'enjeu est double : faire des mobilités un levier de transition écologique dans une logique de décarbonation des transports ainsi qu'un levier de réduction des inégalités territoriales et sociales dans un souci de garantir un accès aux services pour tous.

Le Département de l'Aude est un territoire rural avec de fortes contraintes qui freinent les possibilités de développement d'offres de mobilités collectives. Il y a donc un travail fin à mener collectivement pour identifier des axes de travail proposant des offres alternatives et complémentaires. Certains axes seront du ressort direct du Département (ex : aménagements cyclables sur routes départementales, aires de covoiturage ...), d'autres relèveront des AOM Région Occitanie et agglomérations, mais également des intercommunalités non AOM, de leurs communes, des acteurs associatifs, ainsi que des autres partenaires du Département.

Il est important de rappeler que la mobilité de demain doit se penser à l'échelle des bassins de mobilités qui dépassent les limites administratives des EPCI.

Enfin, le Département rappelle la possibilité pour les EPCI de se saisir dès à présent du sujet mobilités à leur échelle via un accompagnement personnalisé du bureau d'études BL évolution (bons de commande du présent marché).

C. Enjeux et offres de mobilités du territoire

Les participants sont invités à répondre à un quizz en introduction puis à s'interroger sur les principaux critères de choix modal.

Plusieurs critères sont cités parmi les 3 principaux à retenir : **confort, efficacité et prix.**

Contextualisation

Les infrastructures réseaux du Département sont issues d'une organisation ancienne qui perdure et s'est même renforcée.

- Il est demandé de rajouter l'offre ferroviaire qui est un enjeu fort (nbre de gare et linéaires de voies exploitées)

Les offres existantes (résumé)

Il s'agira de repartir de l'offre existante en s'appuyant sur les réseaux et les solutions de transport déjà bien implantées et les expérimentations en cours, en lien avec les AOM.

Les projets cyclables

- Il est probable qu'il y ait déjà des déplacements pendulaires et utilitaires sur les véloroutes et voies vertes aménagées qui étaient jusqu'à présent pensées plutôt pour des pratiques loisirs et touristiques
- Cartes des réalisations et des projets ou en cours : 1 ossature cyclable structurée autour de 2 grands itinéraires européens et régionaux (V80 – Canal des Deux Mers à vélo ; EV8 – La Méditerranée à vélo)
- Des projets-phares comme la Voie Verte Bram – Montségur

Nous regarderons en détail les offres de transports collectifs (lignes ferroviaires, lignes de bus régionales, interurbaines et urbaines) et leur complémentarité avec les modes actifs dans une logique d'intermodalité.

D. Présentation de l'étude

Contexte

Il s'agit d'offrir davantage de choix entre plusieurs modes de transports alternatifs à la voiture individuelle dans une logique de réduction de l'impact carbone des transports (qui représentent pour rappel 43% des émissions de GES du territoire) et d'égalité d'accès aux services (soit en proposant des solutions de transport, soit en conservant ou amenant des services auprès des habitants des territoires les plus isolés)

Le Département a déjà engagé plusieurs actions : aménagements cyclables, aires de covoiturage, plateforme Mobil'Aude, aides à la mobilité pour les publics qu'il accompagne ... et a associé à la démarche l'ensemble des services concernés du Département.

Objectifs de l'étude

L'étude vise à :

- Définir une stratégie de mobilités
- Favoriser le transfert modal
- Mobilité des visiteurs et accès aux sites touristiques
- Rendre la mobilité plus facile pour les publics éloignés territorialement/socialement
- Personnes à mobilité réduite
- Personnes en situation socialement / territorialement difficile
- Accompagner la mobilité des agents (collectivité exemplaire)

Compétences du Département en lien avec les mobilités

Le Département n'est pas AOM : quels sont donc les liens avec une politique de mobilités ?

- Voirie : support de déplacements
- Espaces naturels : dans l'aménagement des voies vertes
- Solidarités humaines pour les publics qu'il accompagne
- Solidarités territoriales
- Scolaire / collèges : écomobilité pour former la jeunesse ;
- Accessibilité des sites touristiques

Etapas

Le Schéma des mobilités est une étude « 3 en 1 » :

1. Un schéma des mobilités qui s'articule en 3 phases :
 - Etat des lieux
 - Propositions d'axes de travail
 - Plan d'action et évaluation
2. Une révision du Schéma départemental vélo
3. Un volet sur la « mobilité des agents »

Calendrier : cf. diaporama

E. Echanges

Kattalin Fortuné : A l'échelle du Département, des acteurs sont déjà bien avancés sur les enjeux et besoins de mobilité (Grand Narbonne agglomération, Carcassonne agglomération, PETR du Lauragais ...). Notre volonté c'est d'agir à l'interface entre les territoires et d'accompagner les territoires qui démarrent sur ces sujets.

Précision : sur la partie Schéma vélo, on n'aura pas de tracés d'itinéraires et tronçons précis. Mais des secteurs dans lesquels on aura des priorités fortes. Le Schéma ne sera pas opérationnel c'est-à-dire qu'on n'ira pas jusqu'à un niveau de maîtrise d'œuvre.

Questions / réponses :

Patrick Fayolle (Carca vélo) : Vous avez prévu de rencontrer les EPCI, mais il serait intéressant de rencontrer également les communes principales comme Carcassonne et Narbonne, car souvent lorsqu'il est question de projets cyclables, on se retrouve aux interfaces communes / EPCI / Département... Ce serait pertinent que ces communes soient associées à la démarche.

→ BL : les communes principales seront conviées aux ateliers territoriaux.

Thierry Legendre (chargé petites villes de demain, Pays de Limoux) : On sait qu'il y a des personnes éloignées du numérique sur notre territoire ce qui pose la question de la diffusion de cette enquête vers ces personnes. On risque de passer à côté des publics seniors par exemple qui rencontrent des problématiques fortes de mobilité. Comment les EPCI peuvent être en relais ? Est-ce que c'est aux EPCI d'en faire la diffusion ?

→ Catherine Luciani (DGA Transition écologique et mobilités) : Il est prévu un relai vers nos pôles de solidarités mais si vous souhaitez participer à cette diffusion et à l'accompagnement de ces publics à la réponse à l'enquête, le Département se tient à votre disposition.

Michel Proust (VP Mobilité Carcassonne Agglo) : Nous avons réalisé pas mal d'études sur les mobilités qui pourront être communiquées au bureau d'études. Il est indispensable de travailler ensemble. On est en train de finaliser notre schéma directeur cyclable et nous portons un projet de voie cyclable reliant Carcassonne à Villegailhenc ainsi qu'une aire de covoiturage multimodale. Notre territoire est très étendu, de la Montagne Noire jusqu'aux Corbières, et nous travaillons également sur une offre de transport solidaire pour les habitants des zones plus isolées du territoire.

Jacques de la Piquerie (administrateur à l'association La Trame) : Il serait intéressant d'initier dans chaque commune, un délégué aux mobilités. Le Maire ne peut pas tout faire. On aurait ainsi l'assurance que le sujet est suivi et décliné à la plus petite maille du territoire.

→ BL : ce qui est important au-delà de la matière collectée dans le cadre de l'étude, c'est ce qui se passe après en anticipant déjà sur les moyens nécessaires pour poursuivre la dynamique ou l'engager. Notre rôle est de vous apporter des éléments de compréhension et de convergence qui vous permettent ensuite de suivre une feuille de route collective.

Juliette Theveniaut (chargée de mission transition énergétique PNR Corbières Fenouillèdes) : Quand on voit la part importante de la voiture particulière dans le poids des émissions de GES liées au secteur des transports, on peut s'interroger sur l'urgence à réduire les déplacements en voiture mais aussi le nombre de voitures en circulation. Et pour cela, il pourrait être intéressant de penser à la mutualisation de flottes de véhicules, ça fonctionne bien en zone rurale dans d'autres territoires.

Kattalin Fortuné : on attend du bureau d'études de mettre en avant des solutions et innovations observées ailleurs et sur notre territoire.

Stéphanie Querré (DGA solidarités territoriales Département) : Existe-t'il une question dans l'enquête sur le partage de véhicule ? Par exemple : « êtes-vous d'accord pour prêter votre véhicule ? »

→ BL : Nous n'avons pas posé cette question précisément dans l'enquête, mais nous avons déjà des retours d'expériences très positifs sur l'autopartage et notamment en territoires peu denses. Nous pouvons citer l'exemple de la commune de Luitré Dompierre et son « hub de mobilité » (https://www.cerema.fr/system/files/documents/2022/11/rex_luitre_3.pdf) mais aussi le

développement de l'autopartage entre particuliers : de plus en plus d'annonces par des plateformes privées.

Jacques de la Piquerie (administrateur à l'association La Trame) : dans les structures décisionnelles, nous n'avons pas tous les mêmes informations sur l'urgence climatique. Il est bon de rappeler dans le cadre de cette démarche les données concrètes qui imposent un changement des modes de vie et comportements liés à la mobilité notamment.

→ BL : Nous pourrions proposer une animation autour de la fresque de la mobilité, et des outils pédagogiques autour des enjeux climatiques que met en évidence le GIEC.

Alain Fabre (VP mobilités grand Narbonne) : Sur le Grand Narbonne, les projets cyclables sont pour le moment stoppés à cause de points noirs qui créent de fortes discontinuités, notamment sur la rocade de Narbonne. Ils sont identifiés et une étude a proposé des solutions de résorption qu'il faut à présent étudier de près. Un travail important est réalisé aussi au niveau des pôles d'échanges multimodaux (PEM) : gare de Narbonne, Leucate Lafranqui, et Port-La-Nouvelle.

Sébastien Gasparini (VP dédié à l'éducation) : pour le moment l'intermodalité a été travaillé pour le transport scolaire des collégiens et des lycéens. Pour développer des solutions, il est important de partir sur les infrastructures existantes. Il est important d'avoir des schémas vélo à l'échelle d'intercommunalité ou de commune. Un travail est à faire sur le stationnement vélo.

Patrick Fayolle (Carca vélo) : il est important de penser également à l'enjeu de la marche à pieds. Il faut rappeler les obligations liées à la loi d'orientation des mobilités sur la réalisation d'aménagements piétons cyclables lors de travaux sur voirie.

Conclusion

Le Département va élaborer sa stratégie et anticipe déjà sur son impact financier. Il est déjà envisagé des fiches dédiées aux mobilités pour l'accompagnement des communes. Les critères d'attribution pourront être travaillés en seconde partie de l'étude.